

Une famille (professionnelle) correspond au regroupement d'un ensemble d'emplois qui partagent une proximité en termes de finalités, de technicité et de culture professionnelle.

Famille professionnelle

> Intitulé de l'emploi

Intitulé de l'emploi

Il découle des activités et des compétences requises et n'est pas rattaché à un statut. Il s'agit de l'appellation la plus souvent utilisée, notamment en matière de recrutement.

> Autres appellations

C'est l'ensemble des appellations de l'emploi que l'on retrouve dans les différentes collectivités et/ou établissements publics.

> Définition synthétique

Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.

> Activités principales

Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.

> Compétences requises

Savoir :

Il s'agit des connaissances requises pour réaliser les activités principales. Elles s'acquièrent principalement par la voie d'un apprentissage formel (formation, lecture...).

Savoir-faire :

Ils correspondent aux capacités techniques, relationnelles, organisationnelles et cognitives nécessaires à l'exercice des activités. Ils sont toujours sujets à évaluation et à apprentissage. Ils se révèlent et s'acquièrent avant tout par la pratique ou l'expérience des emplois.

Comportements professionnels :

Il s'agit de l'ensemble des attitudes et des comportements nécessaires à l'exercice des activités principales des emplois («sens de la rigueur», «réactivité»...).

> Conditions particulières d'exercice

Elles correspondent à des modalités objectives de travail caractérisant l'emploi ("astreintes horaires"...) ou se rapportant à son environnement ("travail au guichet"...) et à certaines de ses spécificités par rapport aux autres emplois en général ("travail en autonomie", "interventions en milieu conflictuel" ...).

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Ce sont les principaux facteurs d'évolution qui peuvent avoir une incidence sur l'emploi à moyen terme (3 à 5 ans). Ces facteurs sont d'ordre politique, technologique, juridique, réglementaire, économique, sociologique... Ils sont susceptibles de modifier et de transformer l'emploi.

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

Indique les effets des facteurs d'évolution sur la mission, les activités et les compétences de l'emploi.

> Proximité avec d'autres emplois

Cette rubrique indique les emplois les plus proches en termes de compétences, afin de signaler les évolutions professionnelles possibles. Ces proximités sont totalement déconnectées des aspects statutaires.